

Réf: Dossier 310624

Avis de constitution

SOCIETE « NZAT CORPORATE »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER SICOGI 1, Lot
122, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NZAT CORPORATE »

Objet : -GESTION IMMOBILIERE,
-VENTE DE VETEMENTS,
-VENTE DE MATERIELS BUREAUTIQUES ET
INFORMATIQUES,
-IMPORT-EXPORT,
-TRANSIT DOUANE,
-ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES,
-PRESTATION DE SERVICES,
-DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social : -
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en
location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée - et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER SICOGI 1, Lot
122, Ilot 88

Dirigeant(s) Mlle TIMITE ANZATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04534 du 10/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27119/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

